

Commission de l'éducation et de la communication (CEC)

Mandat 2021-2024

Adopté par les Membres de l'UICN par vote électronique le 10 février 2021.

VISION

Un monde qui s'engage à protéger la nature aujourd'hui et demain.

MISSION

Renforcer le travail de l'Union grâce à une communication et une éducation créatives, innovantes, participatives, réactives et efficaces, autant d'outils qui permettent d'apporter des changements sociaux et comportementaux positifs pour le bien-être des populations et de la planète.

APPROCHES STRATÉGIQUES

La Commission de l'éducation et de la communication (CEC) reconnaît que la connaissance n'est utile pour influencer les politiques et les mesures de conservation que si les populations sont engagées dans un dialogue constructif et que ses conclusions leur donnent la motivation nécessaire pour agir.

La Commission s'acquitte de sa mission en faisant appel à l'expertise, aux recherches et aux actions de ses membres, notamment aux connaissances autochtones et traditionnelles, afin de soutenir les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies, le Programme de l'UICN, le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et de tenir compte d'autres besoins et priorités de l'UICN.

Il est prévu que les interventions prioritaires suivantes soient entreprises dans le cadre de l'UICN, notamment en collaborant avec ses cinq autres Commissions, son Secrétariat mondial et toutes les organisations membres de l'UICN. Nous nous efforcerons de :

- 1. Soutenir le Programme de l'UICN Nature 2030 tel qu'approuvé lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, en veillant tout particulièrement à ce que les communications, la sensibilisation, l'éducation et la communication au service des changements sociaux et comportementaux fassent partie intégrante d'une mise en œuvre efficace :
- 2. Aider l'Union à créer une culture mondiale de la conservation et du soin, en partageant des stratégies et des meilleures pratiques, et en renforçant les capacités de communication en matière de conservation;
- **3.** Renforcer le travail stratégique de l'Union sur l'éducation à la nature pour la durabilité, formelle, non-formelle et informelle ;
- **4.** Appliquer et développer l'utilisation des méthodologies et de la recherche sur le changement comportemental afin d'améliorer les résultats en matière de conservation
- **5.** Renforcer les partenariats qui favorisent le transfert des connaissances entre les générations, les hommes et les femmes, les cultures, les organisations et les zones géographiques, dans le plus grand nombre de langues possible ;

- **6.** Engager les jeunes, notamment les jeunes professionnels, à lancer et diriger un mouvement de défense de la nature ouvert à tous ;
- 7. S'appuyer sur l'Union pour mettre en œuvre des activités et des stratégies visant à inciter des publics divers (notamment, mais pas exclusivement, les femmes et les jeunes filles, les communautés urbaines, le secteur privé, les universités et les écoles, les journalistes, les législateurs) à se rapprocher de la nature et à agir en faveur de la conservation de la biodiversité et de solutions climatiques fondées sur la nature ;
- **8.** Célébrer les succès des membres de la CEC en mettant en place un système de prix récompensant l'excellence en matière de communication et d'éducation en faveur de la conservation et du développement durable ; et
- **9.** Tenir les membres de la Commission au courant des travaux de l'Union et des possibilités d'engagement et de collaboration.

PRIORITÉS DU PROGRAMME

Réimaginons la conservation – Communication, communications autour du changement social et comportemental, et sensibilisation du public

- Soutenir l'engagement pris dans le cadre du Programme de l'UICN Nature 2030 pour Réimaginons la conservation, en créant et en soutenant des initiatives qui aident à relier les populations à la planète, à tous les niveaux. Cela impliquera de soutenir l'Union pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin de créer une culture mondiale de la conservation et du soin.
- Soutenir les mécanismes de collaboration avec les membres de la CEC et l'Union afin de mettre en place des outils pour la conservation de la nature :
 - Développer, adapter et partager des outils pour aider l'Union à concevoir et à mettre en œuvre des campagnes de communication autour du changement social et comportemental :
 - Tirer profit de l'Union pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes publiques pour la conservation de la nature, renforcer le plaidoyer, et améliorer les communications de l'UICN; et
 - Créer des stratégies et programmes thématiques spécifiques basés sur les besoins particuliers de l'Union. Ceux-ci peuvent inclure, sans y être limité, certaines questions problématiques comme l'intersection entre santé et environnement ; les crimes sur les ressources naturelles et le commerce illégal d'espèces sauvages ; et le soutien aux défenseurs de l'environnement.

#NaturePourTous

- Mener l'initiative mondiale #NaturePourTous en partenariat continu avec la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) afin de connecter les populations avec la nature et d'inspirer l'amour de la conservation et le désir de la soutenir et d'agir dans tous les domaines et à grande échelle :
 - Connecter les plus de 450 (et le nombre ne cesse d'augmenter) organisations partenaires de #NaturePourTous;
 - Codifier les ressources des partenaires et les diffuser afin d'amplifier leur impact et d'étendre les approches couronnées de succès ;
 - Collaborer à l'élaboration d'outils et de ressources pour soutenir les décideurs et les campagnes menées par les Nations Unies visant à intégrer le lien entre l'homme et la nature dans le Cadre mondial pour la biodiversité

- pour l'après 2020, les ODD, et d'autres politiques et programmes à tous les niveaux ; et
- Soutenir les traditions locales, les festivals, l'art et les diverses cultures afin de créer un mouvement mondial en faveur de la nature englobant toutes les générations, tous les secteurs et toutes les zones géographiques.

L'éducation à la nature pour la durabilité

- Soutenir les mécanismes de collaboration avec les membres de la CEC et l'Union afin d'élaborer une approche stratégique pour consolider le travail mondial sur l'éducation, par exemple en cherchant à ce que la nature soit totalement intégrée dans toutes les approches éducatives, qu'elles soient formelles, non-formelles ou informelles:
 - Élaborer, adapter et partager des méthodes pour soutenir l'Union lors de la conception et de la mise en œuvre d'outils et d'approches éducatives qui soutiennent la conservation de la nature;
 - Soutenir les approches éducatives à l'échelle mondiale, afin de rendre les questions de durabilité et d'environnement centrales à l'apprentissage par l'expérience et basé sur le service, à la science grand public et à d'autres approches informelles sur l'éducation à la nature; et
 - Encourager, faciliter et créer des opportunités pour les experts de la CEC de partage d'informations, de conseils, d'outils et de meilleures pratiques en matière d'éducation au développement durable (EDD) et à la conservation;

Mobilisation des jeunes et partenariats entre les générations

- Travailler avec l'Union pour mettre en relation et mobiliser les jeunes du monde entier afin qu'ils plaident en faveur de la conservation de la nature et se lancent dans l'action :
 - S'appuyer sur le Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN La nature, notre avenir, et sur les activités menées à l'échelle de l'Union pour accroître les possibilités offertes aux jeunes de s'engager, d'innover et de bâtir un mouvement inclusif de jeunes pour la conservation;
 - Donner aux réseaux de jeunes, aux jeunes chefs d'initiatives en faveur de la conservation et aux jeunes professionnels les moyens d'influer sur les politiques de conservation ; et
 - Encourager le mentorat, renforcer les capacités et améliorer les possibilités d'apprentissage et d'enseignement pour les jeunes.

STRUCTURE

La Commission est dirigée par un président élu par les Membres de l'UICN et par un vice-président nommé par le Conseil de l'UICN sur recommandation du Président. Le Comité directeur de la CEC est nommé conformément aux Statuts et au Règlement de l'UICN et il aide le Président et le Vice-président à superviser et coordonner les activités de la Commission. La manière d'organiser la Commission pour obtenir les résultats escomptés dans les domaines de programme est laissée à la discrétion du Président, en consultation avec le Vice-président et le Comité directeur, le cas échéant.

Le Comité directeur prépare un plan de travail annuel indiquant les domaines de coopération prévus avec les divers programmes régionaux et mondiaux des Commissions et de l'UICN. Le Président participe également au Conseil de l'UICN en tant que membre votant à part entière. Le Président, le Vice-président et le Comité directeur se consacrent à la création d'un réseau mondial solide de membres de la CEC prêts à s'engager activement à mener

des activités de communication et d'éducation créatives, innovantes, réactives et efficaces comme outils en faveur de changements sociaux et comportementaux positifs pour le bien-être des populations et de la planète. Le Comité directeur s'efforcera de promouvoir la transparence et des mécanismes favorisant l'inclusion et la participation, et de reconnaître les approches particulières des régions en matière de programmation, de gouvernance et de collaboration.

COMPOSITION

La Commission se caractérise par la diversité de ses membres en termes d'expérience, de spécialités, de disciplines, de cultures, de langues, de régions géographiques, d'âge et de sexe, ce qui apporte un large éventail de compétences, d'idées et de possibilités à l'UICN.

La Commission compte parmi ses membres des spécialistes renommés de la communication en faveur de la conservation et de l'environnement ayant un impact exceptionnel sur un large public, notamment : spécialistes des sciences sociales ayant une expérience des sciences du comportement, professionnels de la communication, journalistes, dirigeants communautaires, jeunes professionnels et éducateurs sur des questions environnementales.

L'adhésion est volontaire et se fait sur invitation ou sur demande. En raison de la vaste portée de son action, la Commission doit élargir et renforcer ses capacités en augmentant ses effectifs, en établissant des partenariats stratégiques et en menant des activités vigoureuses de collecte de fonds et de mobilisation de son réseau. Les candidats à la CEC doivent apporter des connaissances et des expériences spécifiques des réseaux dans l'un des domaines stratégiques de la Commission; la Commission s'efforce d'atteindre un équilibre régional et une représentation équilibrée des hommes et des femmes.